

Bilan de l'Observatoire des odeurs à Salindres

Rapport 1^{er} Trimestre 2022

ETU-2022-190- Edition Juillet 2022

www.atmo-occitanie.org

contact@atmo-occitanie.org

09 69 36 89 53 (Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)



CONDITIONS DE DIFFUSION

Atmo Occitanie, est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

www.atmo-occitanie.org

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

contact@atmo-occitanie.org

1. Contexte et objectifs

Atmo Occitanie anime un observatoire des odeurs autour de la zone industrielle de Salindres depuis 2007 afin d'évaluer les gênes olfactives et suivre leurs évolutions, en concertation avec industriels, habitants et collectivités. Les partenariats noués avec la mairie de Salindres ainsi que 5 industriels (Axens, Solvay, Véolia Eau, Suez et Iris) assurent la mise en œuvre de l'observatoire des odeurs et la poursuite des objectifs suivants :

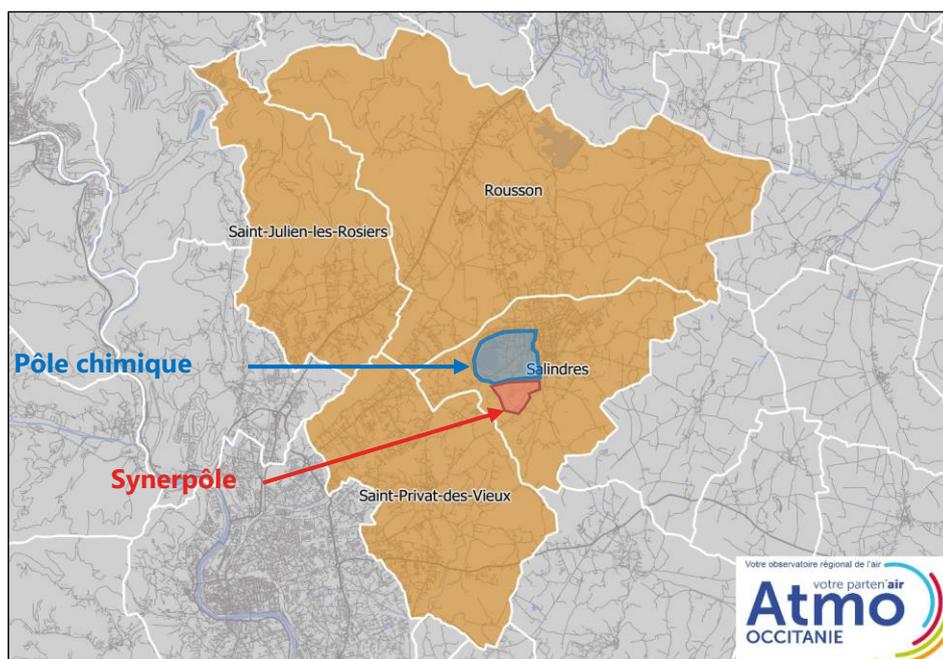
- Objectiver l'évaluation de la gêne olfactive ;
- Etablir un historique et suivre l'évolution des odeurs ;
- Caractériser l'étendue du territoire exposé à des gênes olfactives ;
- Déterminer les sources des odeurs et les conditions météorologiques favorables à leur survenue ;
- Contribuer aux échanges entre les différents participants (industriels, collectivités, riverains...) ;
- Permettre aux acteurs industriels d'identifier les activités sources de gênes olfactives.

Ce document présente le bilan du suivi de la gêne olfactive pendant le premier trimestre 2022 autour de la zone industrielle de Salindres.

2. Dispositif d'évaluation

Le dispositif a été actualisé en 2021 et s'appuie désormais sur la **plateforme de signalement ODO, disponible sur smartphone ou internet**, et qui permet le recueil rapide et géolocalisé des nuisances olfactives de n'importe quel citoyen. 4 communes sont couvertes : Salindres, Rousson, Saint-Julien-les-rosiers et Saint-Privat-des-Vieux.

Le suivi s'appuie également sur un **réseau de Nez référents** parmi la population environnante, sollicité en cas d'épisode olfactif et aide à l'identification et à la discrimination des odeurs.



Communes ouvertes aux signalements et localisation de la zone industrielle de Salindres

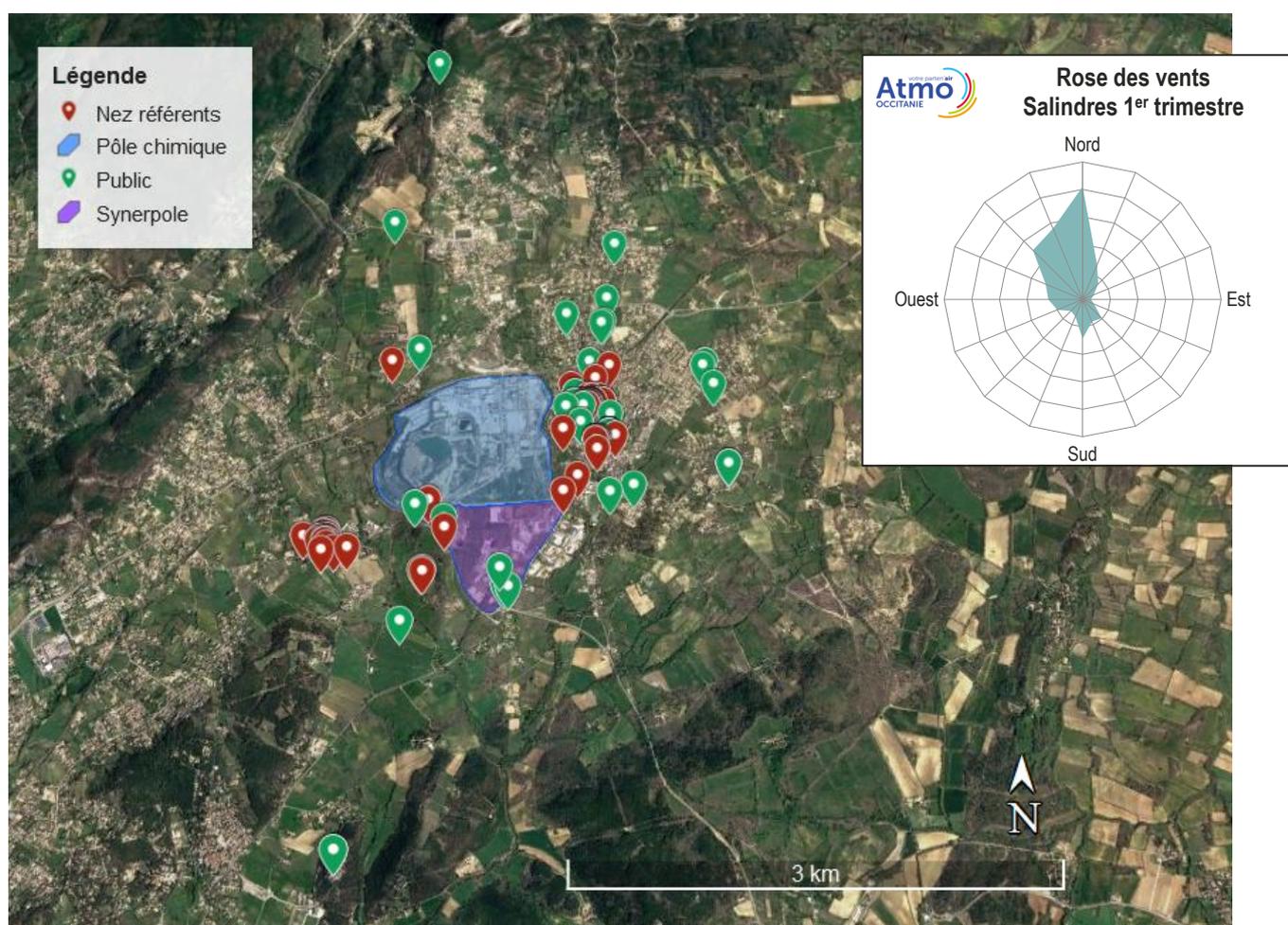
3. Bilan du suivi des odeurs au 1^{er} trimestre 2022

Au 1^{er} trimestre 2022, 139 signalements olfactifs ont été recueillis :

- 88 signalements spontanés : 43 provenant des Nez référents en absence de sollicitation et 45 provenant d'autres citoyens ;
- 51 signalements 'rebonds', provoqués par les sollicitations envoyées au réseau de Nez pour détailler davantage les épisodes odorants, dont 18 pour une absence d'odeur.

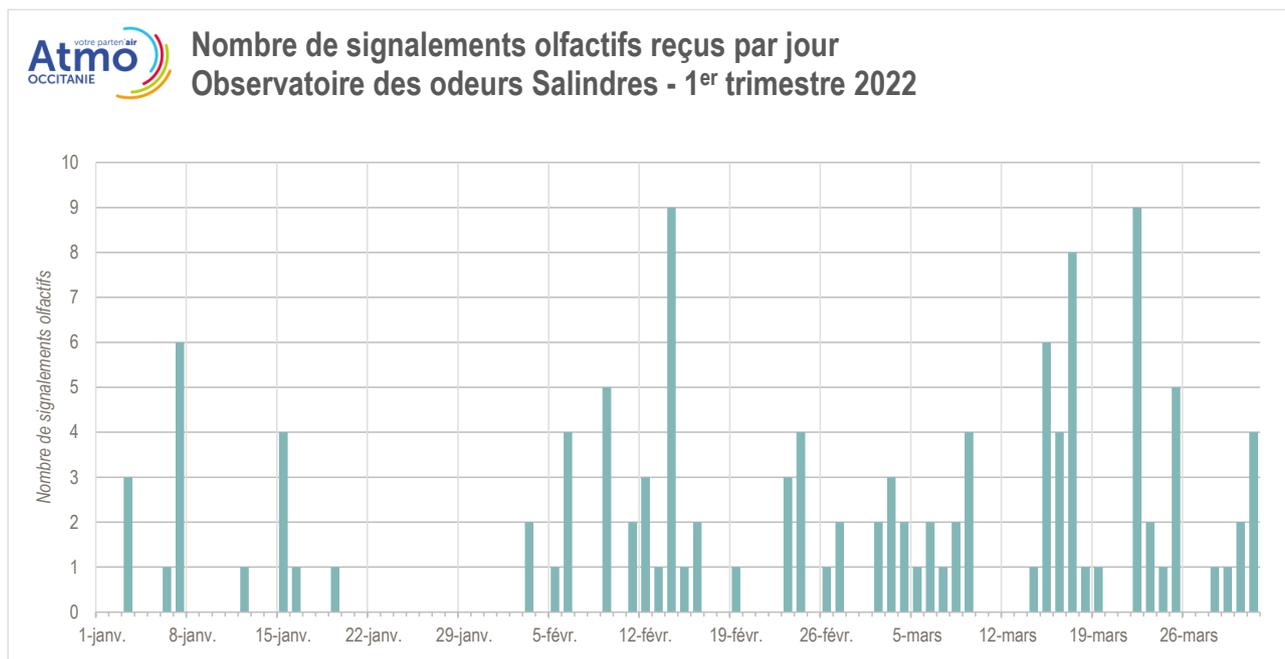
3.1. Répartition spatiale des odeurs

La carte ci-dessous présente la localisation des signalements odorants au 1^{er} trimestre 2022, en séparant les signalements des Nez référents (en rouge) de ceux des autres citoyens (en vert).



- Plus de la moitié des odeurs sont ressenties au centre-ville de Salindres, situé à l'est et à proximité de la zone industrielle.
- La seconde zone particulièrement impactée est située au sud-ouest, à moins de 600 mètres de la zone industrielle, avec plus d'un quart des odeurs signalées.
- Certaines zones sont particulièrement bien renseignées car fréquentées par des nez référents, réagissant aux signalements reçus.
- Il y a eu très peu d'odeurs signalées au Sud de la zone industrielle malgré sa situation sous les vents dominants (voir p.1), car la zone est peu urbanisée.

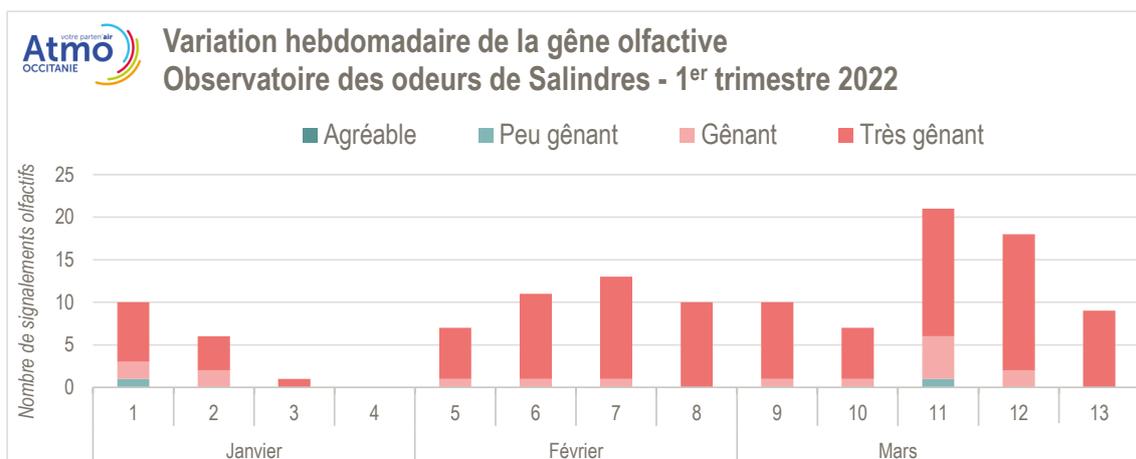
3.2. Variations journalières des signalements



Au moins une odeur est signalée pour environ la moitié des journées. La fréquence des odeurs est plus faible sur le mois de janvier et augmente progressivement au cours du premier trimestre. Comme en 2021, ces variations sont corrélées avec les conditions météorologiques : d'une part, la hausse progressive des températures au cours du trimestre favorise l'émission et la perception des odeurs ; d'autre part, un vent plus fréquent en janvier à favoriser la dispersion des composés odorants.

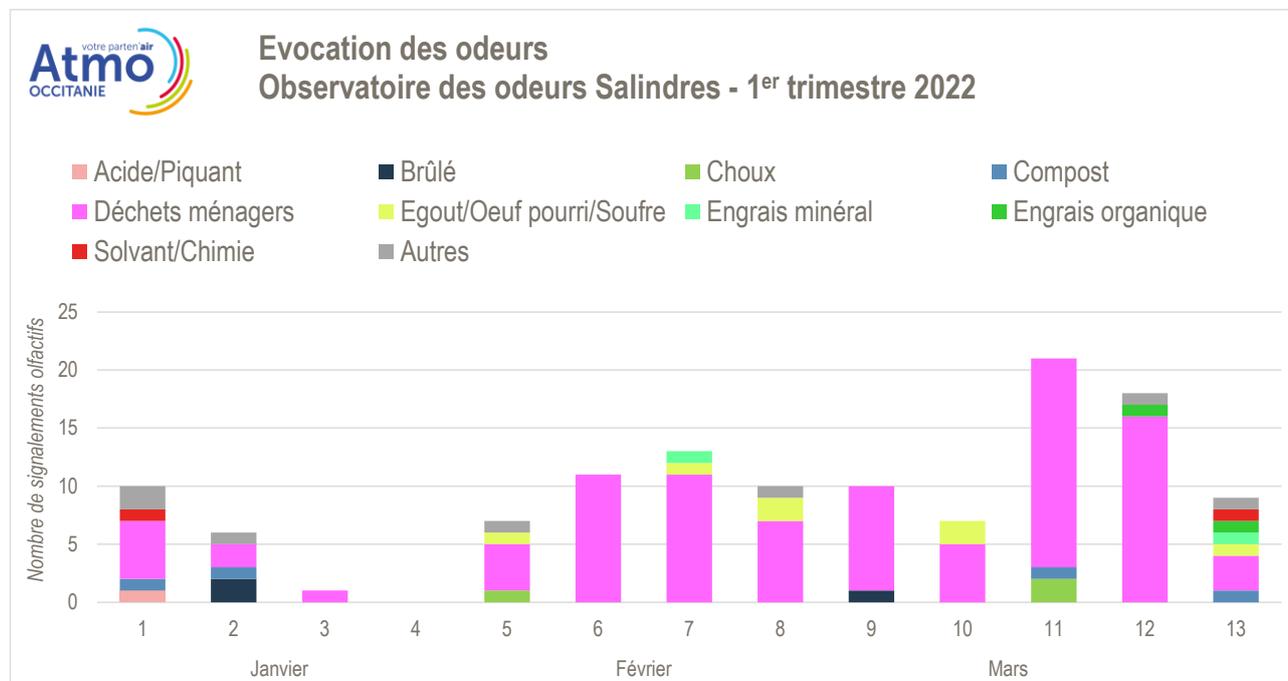
3.3. Niveau de gêne des odeurs

En proportion, la répartition des niveaux de gêne est relativement similaire tout au long du 1^{er} trimestre 2022, avec près de 85% d'odeurs très gênantes.



3.4. Ressemblance des odeurs

- Les odeurs de "déchets ménagers" sont les plus fréquentes, citées dans 75% des signalements.
- De nombreuses évocations sont utilisées pour décrire les autres odeurs ressenties. Cette diversité montre que d'autres sources d'odeur, minoritaires sur ce premier trimestre 2022, sont présentes sur le territoire.

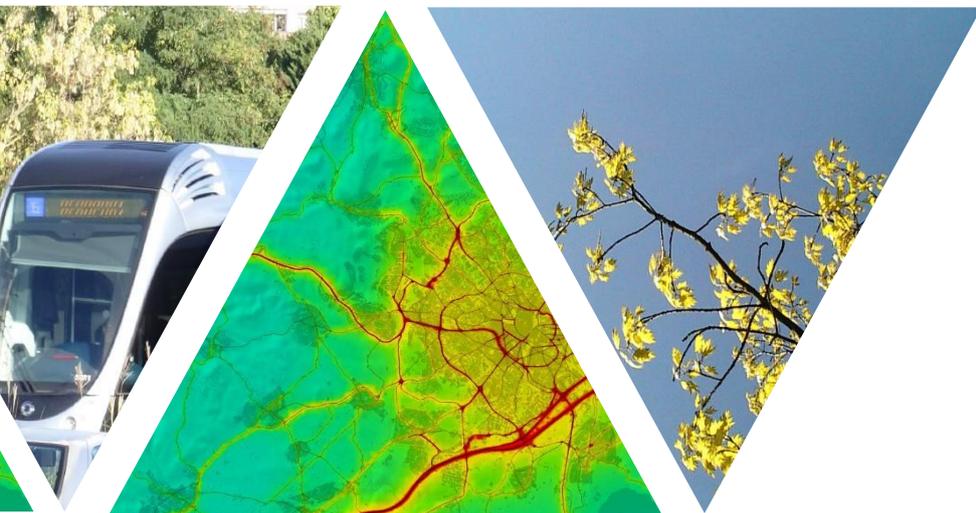


3.5. Détails sur les odeurs de déchets ménagers

Comme sur la période estivale de 2021, les odeurs très gênantes de déchets ménagers sont majoritairement signalées en matinée et soirée, plages de présence au domicile des personnes. Différents commentaires évoquent cependant des nuisances récurrentes, pouvant survenir à des horaires variés.

Ces odeurs sont ressenties par vent faible, conditions peu propices à la dispersion des composés odorants. Le vent provient majoritairement du Sud-Ouest, mettant les Nez du centre-ville de Salindres sous l'influence des émissions du synerpôle.

L'origine supposée par les nez de ces odeurs de déchets ménagers est en grande majorité l'usine de tri mécano biologique des déchets "Néoval". Une visite des sites de Véolia Eau, Iris et Néoval a eu lieu le 8 juin 2022 avec une dizaine de Nez référents afin d'aider à la discrimination de ces odeurs.



L'information sur la qualité de l'air en Occitanie

www.atmo-occitanie.org



Agence de Montpellier
(Siège social)
10 rue Louis Lépine
Parc de la Méditerranée
34470 PEROLS

Agence de Toulouse
10bis chemin des Capelles
31300 TOULOUSE

Tel : 09.69.36.89.53
(Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie